La lettre de
Média Santé
SUPPLEMENT PATRIMOINE

Hebdomadaire spécialisé de références fiscales, sociales, juridiques et patrimoniales du médecin

N° P882 – 09/09/2011

Une crise pour la rentrée : catastrophe ou opportunité ? (1ère partie)

La rentrée est là et si vous avez pris de vraies vacances cet été, vous n'avez suivi la crise actuelle que de loin. Pour autant, ce n'est pas vraiment une nouvelle crise, mais plutôt la suite et les conséquences de la crise des subprimes et de plusieurs choix politiques pas toujours heureux. Vous avez la possibilité de subir la crise sans rien y comprendre et sans réagir ou bien, au contraire, saisir quelques points clefs et faire des choix stratégiques afin de mieux vous en sortir par la suite. Commençons donc par faire un état des lieux afin de comprendre ce qu'il se passe. Puis nous essaierons de trouver quelques bonnes idées pour mieux affronter l'avenir.

Pourquoi une crise ?

Il est bien sûr difficile, voire impossible, d'expliquer une crise en quelques lignes sans faire de nombreux raccourcis. Mais il est facile de fixer quelques points afin de comprendre les rouages essentiels. Pour commencer, il faut savoir que la crise actuelle plonge certaines de ses racines très loin dans le temps. Par exemple, depuis 1974, la France creuse son déficit année après année, sans jamais avoir réussi à équilibrer ses comptes. Ce qui a pour avantage, si l'on puit dire, de mettre dos à dos les politiques de droite comme de gauche.

Si le déficit de 1974 s'explique par le premier choc pétrolier qui a eu lieu l'année précédente, les déficits suivant s'expliquent pour la plupart par des dépenses inconsidérées et électoralistes. En effet, pour augmenter les chances de se faire élire puis réélire, les politiques ont fait des promesses de dépenses. Nous les avons élus parce qu'ils nous promettaient de belles choses. Et ils ont tenu une partie de leurs promesses. Les cadeaux sont arrivés : allocations en tout genre, retraite abaissée à 60 ans, semaine des 35 heures, réductions fiscales, etc. Pour financer cela, il y a bien sûr notre travail. Mais comme cela ne suffisait pas, on a emprunté de l'argent. Et pour rembourser les emprunts, comme on ne travaillait pas assez pour le faire, on a fait un plus gros emprunt pour rembourser le premier et faire de nouveaux cadeaux. Voilà près de 40 ans que nous empruntons toujours plus pour avoir l'impression d'être un pays riche et généreux. Cela aurait pu durer encore un certain temps si la crise des subprimes n'avait pas tout fait exploser.

Résumé de la crise des subprimes : après quelques années de hausse, on fait croire aux gens que l'immobilier ne pouvait jamais baisser. Comme ils ont la mémoire courte, ils ne se rappellent pas de la crise précédente. En effet, les cycles immobiliers sont nettement plus longs et lents que les cycles boursiers (la précédente crise de l'immobilier en France date du début des années 90 et a duré plus de six ans). Les gens sont donc persuadés que l'on ne peut pas perdre d'argent avec de l'immobilier. Parallèlement, les politiques mettent en place une stratégie de taux bas puisque l'inflation est faible et afin de soutenir la consommation. Les gens se mettent donc à emprunter pour acheter de l'immobilier. Au début, de façon raisonnable, mais très vite de façon inconsidérée, allant même jusqu'à tricher sur leurs revenus pour pouvoir emprunter toujours plus. Ils pensent revendre la maison dès qu'ils ne pourront plus payer et la revendre plus chère (donc avec bénéfices) puisque les prix ne font que monter. En clair, ils spéculent. Or, le scénario ne s'est pas déroulé comme prévu. La remontée de l'inflation fait remonter les taux qui limitent la capacité d'emprunt et fait donc plonger les prix de l'immobilier. Les acheteurs n'arrivent plus à rembourser les mensualités car les taux ont trop monté et ils n'arrivent plus à vendre leur maison car elle ne vaut même plus ce qu'ils doivent à la banque. C'est la faillite pour eux et pour la banque qui leur a prêté l'argent. La crise devient mondiale car ces crédits « pourris » avaient été revendus à beaucoup de banques dans le monde.

Pour éviter que toutes les banques ne fassent faillite, les État sont intervenus financièrement. Et comme les Etats étaient déjà en surendettement depuis 1974, ces nouvelles dépenses les mettent au bord de la faillite.

Il n'y a pas si longtemps, on parlait facilement de ces pays afri-

La suggestion de Frédéric Segoura
Conseil indépendant en gestion de patrimoine

Ce qu'il faut retenir…

La crise actuelle n'est pas une crise de passage. Elle s'est construite petit à petit depuis des décennies à cause de l'accumulation de dépenses inconsidérées par rapport aux richesses que l'on produisait. L'heure est grave car on approche de la faillite, et la Grèce va probablement se retrouver en défaut au moins partiel de paiement. Des mesures draconiennes doivent être prises en urgence pour sauver non seulement la Grèce, mais également d'autres pays européens dont la France qui a pris la même direction. Les hommes politiques, à cause de manœuvres électorales, tardent à prendre les décisions qui s'imposent ou font des promesses qu'ils ne pourront pas tenir. Il faut voir la réalité en face.
Nous avons vécu au-dessus de nos moyens et il faut maintenant se serrer la ceinture pour rembourser nos dettes. Les récentes réformes annoncées ne constituent que la première vague. Il va y en avoir d'autres et elles ne seront pas agréables. Elles ne feront plaisir à personne, tout le monde ira manifester, mais pourtant il faudra bien y passer, comme cela a été le cas pour la retraite à 62 ans.
Il va donc être de plus en plus difficile de faire de bons choix patrimoniaux, il va falloir être de plus en plus réactif pour saisir les opportunités et se dégager rapidement après avoir réalisé des plus values et se méfier des placements dit garantis comme les fonds euros car ils sont investis sur les dettes des États. Plus que jamais, il va falloir se diversifier et savoir faire un choix entre les placements qui ont du potentiel et ceux qui en ont moins. C'est ce dernier point que nous étudierons dans le prochain numéro de votre *Supplément Patrimoine*. Bonne rentrée à tous. Frédéric Ségoura.

patrimoine@media-sante.com

Publication hebdomadaire. 50 numéros par an. Edité et imprimé par : Média-Santé SA, 400, Chemin de la Tatte, 74140 Sciez. Directeur de la publication : Pascal Lamperti. Prix de vente au numéro : 5 €. Abonnement annuel : 199 €. Tarif réduit médecins remplaçants : 149 €. N° CPPAP : 0912 I 87099

cains sous-développés qui avaient emprunté de l'argent pour pouvoir se nourrir et, parfois, acheter des armes. Ces pays africains n'avaient non seulement pas réussi à devenir autosuffisants en terme de nourriture, mais ils n'arrivaient même plus à rembourser non pas leur dette mais seulement les intérêts de la dette. Autrement dit, il n'y avait plus aucun espoir de voir les remboursements arriver et leurs dettes étaient condamnées à augmenter indéfiniment. On a donc annulé leur dette. Ceux qui leur avaient prêté de l'argent ne le reverront jamais.

Quel rapport avec la France ? Le poids de notre dette est devenu très important. ***Le paiement des intérêts*** (je ne parle même pas du remboursement du capital) ***est devenu cette année le deuxième poste budgétaire derrière l'éducation nationale***. L'année prochaine, cela devrait être le premier poste de dépenses. Outre le fait que cet argent n'ira pas ailleurs, on peut se demander si nous serons toujours capables de rembourser les intérêts voire de rembourser nos créanciers. C'est ce qui arrive à la Grèce. Les caisses de l'État sont vides mais la Grèce ayant tellement de dettes que plus personne ne veut lui prêter d'argent. Aussi, pour trouver quand même de l'argent, elle propose de gros intérêts. Si l'Allemagne arrive à emprunter à 2 % sur 10 ans, la Grèce a dépassé les 18 % cette semaine. Ce qui augmente d'autant plus le poids de la dette. Bien que décrié, les agences de notation sont indépendantes et ne font que dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas. En clair, leur note permet de quantifier la qualité d'un émetteur. La France, avec son triple A, reste dans le clan des meilleurs élèves. Mais elle est aussi la plus mauvaise de ce clan et donc, a priori, la prochaine à se faire dégrader. Or, une note plus mauvaise oblige à augmenter le taux d'emprunt et donc à augmenter encore le poids de la dette.

Quelles conséquences pour vous ?

La France perd son triple A… et alors ? On n'en voit pas forcément les conséquences. Tout d'abord, comme il faudra continuer à emprunter pour pouvoir boucler le budget, il faudra le faire à des taux plus élevés. Il y aura donc plus d'intérêts à payer et il faudra payer plus d'impôts pour le faire. Il est donc important de conserver notre triple A. Nous avons travaillé peu pour dépenser plus pendant des décennies. Il va falloir maintenant travailler plus pour rembourser ce que nous devons. N'oublions pas que si nous pouvons critiquer les gens qui nous gouvernent et que nous avons élus, nous devons aussi comprendre que l'argent que l'État a emprunté a été dépensé… par nous et pour nous. Les centaines de milliards ont servi à améliorer notre quotidien. Comme je le disais en préambule, cette somme a été dépensée pour payer les dépenses de santé, les retraites, les allocations diverses et variées, les réductions d'impôts, les aides à la Grèce, etc. Nous avons donc vécu au-dessus de nos moyens. Il va donc, forcément, falloir revenir à des dépenses à la hauteur de nos revenus pour stabiliser le poids de la dette et même travailler plus pour payer plus si l'on veut réduire cette dette.

L'État a plusieurs façons de prendre notre argent. Soit à travers les impôts, ce qui est peu populaire mais très efficace. Soit à travers des taxes indirectes. Par exemple, on taxe les banques. Le peuple applaudit. Sauf que les banques sont des entreprises commerciales. Elles ne fabriquent pas l'argent. Elles vont donc nous facturer un peu plus la carte bleue et les services, augmenter leurs marges sur les crédits et, au final, nous financerons nous même cette taxe. Car, sauf à trouver un champ de pétrole sous la Tour Eiffel, le seul moyen pour un État de trouver de l'argent, c'est de taxer le travail de son peuple. D'une manière ou d'une autre, nous allons payer. Bien sûr, pas tous de la même manière.

Les très riches paieront peu (en volume total) car ils sont peu nombreux. La France a combattu depuis des décennies les très riches et nous en sommes presque totalement venus à bout. A part quelques récalcitrants, la plupart sont partis en Suisse, au Luxembourg ou ailleurs. Certes, on pourrait fortement taxer ceux qui restent, mais ils sont tellement peu nombreux que même en leur prenant tout ce qu'ils ont, cela n'aurait pas grand effet sur la dette.

Réduire les dépenses sociales aurait un grand impact, mais aucun gouvernement ne peut proposer cela s'il veut rester au pouvoir. Les français adorent les allocations de toutes sortes. Ils élisent en priorité celui qui lui en promet le plus. C'est oublier qu'il y a une limite à ne pas dépasser car ces allocations sont financées par ceux qui travaillent. Il faut donc savamment doser les choses au risque, sinon, de décourager ceux qui travaillent et de fabriquer un peuple d'assistés… et de pauvres. Car il n'y a que le travail qui rend riche.

Dernière solution très efficace : laisser filer l'inflation. L'inflation a le pouvoir magique d'annuler les dettes. En plus, elle rend le peuple heureux. Inconvénient : elle le ruine même s'il ne s'en rend pas compte. Combien de gens regrettent le Livret A à 8 % et houspillaient le gouvernement quand il était à 1,25 % ? Pourtant, dans le premier cas, l'inflation était à 12 %. Vous perdiez 4 % par an avec le Livret A. Dans le second cas, l'inflation était à 0 %. Vous gagniez donc 1,25 % net d'impôt et de prélèvements sociaux. A 1,25 %, le Livret A ne vous avait jamais autant enrichi *(rédigé le 27 août 2011).*

(à suivre)

Faîtes connaître Le Supplément Patrimoine de la Lettre de Média-Santé

Ami lecteur. Notre *Supplément Patrimoine* est largement dupliqué. D'un côté, cela montre à quel point sa qualité est appréciée et son utilité reconnue. Ce n'est pas étonnant car il s'agit d'une publication réellement indépendante dans ce domaine, c'est-à-dire sans aucun recours à la manne publicitaire directe, ou plus insidieuse, indirecte.
Et d'un autre côté, la duplication sans autorisation de notre *Supplément Patrimoine*, outre qu'elle est illégale, nous prive des retombées correspondantes et, au final, vous prive d'informations décisives en matière de gestion. Notre indépendance et la qualité de ce *Supplément Patrimoine* reposent sur nos seuls lecteurs.

▶ Aussi, plutôt que de transmettre cet article, nous vous encourageons à diffuser *sans limitation* le lien Internet qui permet de télécharger gratuitement tous les *Supplément Patrimoine* :
www.media-sante.com/fiscal/patrimoine.php

Car si la *Lettre de Média-Santé* est exclusivement réservées aux Médecins et ne concerne qu'eux, ses *Suppléments Patrimoine* peuvent intéresser des lecteurs non médecins dans leur démarche patrimoniale.
Voici quelques rappels utiles concernant exclusivement la *Lettre de Média-Santé*, afin d'éviter la surprise d'une citation en justice au titre du Code de la propriété intellectuelle par notre service juridique…

● ***Lecteurs individuels*** : la reproduction de tout ou partie de la *Lettre de Média-Santé* n'est autorisée qu'en vue d'un usage exclusivement personnel et individuel. La duplication par mailing-liste est notamment strictement interdite.

● ***Lecteurs institutionnels*** (Ordres des médecins, Syndicats, Associations professionnelles, Enseignants du 3ème cycle, etc.) et sociétés commerciales (presse médicale, sites Internet, etc.) : les contenus de la *Lettre de Média-Santé* sont protégés : il est interdit de les reproduire intégralement ou partiellement sur quelque support que ce soit, y compris les sites Internet, sans autorisation expresse de Média-Santé (art. L 122-4, L 122-5 et L 335-3 du Code de la propriété intellectuelle – Ce délit est puni de 3 ans de prison et 300 000 € d'amende. ■